

démos

Bulletin d'information démographique



Age
Ville
Décès
Famille
Divorce
Mariage
Mobilité
Femmes
Etat civil
Hommes
Immigrés
Fécondité
Etrangers
Nuptialité
Population
Emigration
Divortialité
Immigration
Vieillesse
Espérance de vie
Naturalisation
Nationalité
Naissance
Habitants
Migration
Domicile
Suisses
Enfants

Les migrants et leurs descendants sur le marché du travail: vue d'ensemble

Werner Haug
Office fédéral de la statistique

2/2006



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2006

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Transports et communications
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Table des matières

Préface	3
1 Le contexte	4
2 Nationalité et appartenance culturelle des migrants	7
3 Les migrants, leurs descendants et leur participation au marché du travail	9
4 Conclusions	15
5 Bibliographie	17

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Elisabeth Aebischer
Section Démographie et migration, OFS, tél. 032 713 67 11, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Réalisation: Section Démographie et migration, OFS

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 239-0602

Prix: 7 francs (TVA exclus)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 1 Population

Langue du texte original: Anglais

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: typisch gmbh, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2006
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

ISBN: 3-303-01226-1

Préface

Cette contribution, parue initialement en anglais, introduisait une analyse approfondie du Recensement fédéral de la population 2000 publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)¹. Elle est, dès à présent, disponible en français, ce qui permet d'élargir le cercle des lecteurs.

¹ Haug W. et Wanner P. (éds.) (2005), *Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

1 Le contexte

La Suisse est l'un des pays industrialisés qui compte la proportion la plus élevée de migrants internationaux, c'est-à-dire de personnes nées à l'étranger. En 2000, la grande majorité de ces migrants (qui représentaient 20,1% de la population totale) étaient, à la naissance, de nationalité étrangère. D'après une étude récente réalisée sur la base des recensements de la population (Dumont et Lemaître, 2004), cette proportion plaçait la Suisse au troisième rang des pays membres de l'OCDE, derrière le Luxembourg (32,6%) et l'Australie (23,0%) et devant la Nouvelle-Zélande (19,5%) et le Canada (19,3%).

La part des personnes de nationalité étrangère dans la population suisse atteint un niveau presque identique: 20,5% en 2000. La Suisse arrive ainsi en deuxième position derrière le Luxembourg (36,9%). Aucun autre pays de l'OCDE, ayant une population supérieure au million d'habitants, ne compte une proportion aussi élevée de personnes de nationalité étrangère. En Australie, par exemple, celles-ci représentent 7,4% de la population et au Canada 5,3%. L'Allemagne, l'Autriche et la Belgique sont les pays où cette proportion se rapproche le plus de celle de la Suisse, avec des taux avoisinant les 10%.

Quant aux enfants nés en Suisse de parents étrangers (dits de «deuxième génération»), leur part est estimée à 6,8% de la population totale, d'après le recensement de la population de 2000 (Mey et al., 2005). Les personnes de première et de deuxième générations représentent au total 27% de la population suisse. Parmi elles, 70% sont de nationalité étrangère. Un quart des personnes de première génération (24%) et un tiers de la deuxième (32%) ont acquis la nationalité suisse.

Le recensement suisse de la population: source de données sur les migrants

Le recensement suisse de la population constitue une source importante de données. Des fichiers harmonisés de données individuelles sont disponibles pour la période 1970-2000. Ils contiennent des coordonnées géographiques et des informations sur des caractères culturels, tels que la langue principale, la ou les langue(s) parlée(s) et la religion. La langue et/ou la religion peuvent être utilisées pour déterminer indirectement l'origine ethnique et régionale des migrants et des étrangers (p. ex. dans le cas des Albanais du Kosovo).

L'édition 2000 du recensement incluait, pour la première fois, des questions sur l'acquisition de la nationalité suisse et sur la double nationalité, en plus des questions portant sur le lieu de naissance, le domicile cinq auparavant et le type d'autorisation de résidence. Les résultats de ce recensement ont permis d'identifier les groupes de personnes suivants: migrants internationaux (en fonction du pays où ils sont nés) selon la nationalité; personnes de nationalité étrangère issues de la première génération d'immigrants et des générations suivantes; personnes de la deuxième génération, ayant

acquis la nationalité suisse (nées en Suisse, mais de nationalité étrangère à la naissance). Il n'est pas possible d'identifier les personnes de la deuxième génération qui avaient la nationalité suisse à la naissance. En effet, le recensement suisse ne contient pas de questions directes sur le statut de migrant et la nationalité des parents. D'après le recensement de la population 2000, la population résidante de la Suisse s'élevait à 7,3 millions, dont 1,5 million d'étrangers. Le nombre des migrants sans autorisation de résidence qui ne sont pour la plupart pas compris dans ce dernier chiffre, est estimé à 90 000, d'après une étude récente basée sur des interviews d'experts (gfs.bern, 2005). Le recensement de la population ne dénombre pas les Suisses de l'étranger. Ces derniers étaient au nombre de 580 000 (y compris les personnes ayant une double nationalité), d'après les statistiques du Département des affaires étrangères, soit 10% environ du total des personnes de nationalité suisse.

Pour ce qui est de l'acquisition de la nationalité suisse et des droits politiques conférés aux migrants, la Suisse présente encore les caractéristiques d'un Etat pratiquant une politique de travail saisonnier. Elle définit les migrations en termes de flux temporaires de travailleurs et ses mesures d'intégration tendent à être sélectives (Penninx, 2005). La politique de la Suisse en matière de migration et d'intégration présente toujours deux visages: ouverte et accueillante pour les migrants qui sont «utiles» au marché du travail, restrictive et protectionniste par rapport à la communauté des citoyens telle qu'elle est définie par la législation du pays (Wicker, 2004).

Depuis le début des années 1990, cette politique a été confirmée par plusieurs votations populaires sur les étrangers et l'acquisition de la nationalité. D'une part, toutes les initiatives visant à introduire des quotas pour limiter la proportion d'étrangers en Suisse ont été rejetées, tandis que l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec les Etats membres de l'UE 15/AELE était accepté, tout comme la participation aux accords de Schengen et de Dublin portant sur les contrôles aux frontières et les procédures d'asile (juin 2005). Mais, d'autre part, toutes les propositions pour faciliter l'acquisition de la nationalité suisse, impliquant toujours le dépôt d'une demande individuelle auprès de la commune et du canton de résidence, ont été rejetées (Achermann and Gass, 2003; Steiner and Wicker, 2004). Le référendum lancé contre la naturalisation facilitée des étrangers de deuxième et troisième générations a également abouti lors de la votation de septembre 2004.

A la fin des années 1980, la politique réglementant l'immigration et l'intégration des saisonniers a été largement contestée. Il devenait de plus en plus évident aux yeux de tous que cette politique avait des conséquences négatives pour le marché suisse du travail. Elle freinait notamment les changements structurels, le statut de saisonnier attirant des travailleurs peu qualifiés et limitant la libre circulation de la main-d'œuvre étrangère entre les cantons et les secteurs de l'économie suisse.

Vers le milieu des années 1990, le gouvernement fédéral décida de réformer sa politique migratoire. Avec la création du marché unique européen et de la citoyenneté européenne, la voie était libre pour lancer la politique des «deux cercles». Elle impliquait un libre accès au marché suisse du travail pour tous les citoyens européens dans le cadre des Accords bilatéraux et une politique restrictive à l'égard des travailleurs non ressortissants de l'UE, seules les personnes très qualifiées étant autorisées à venir travailler en Suisse (voir Wicker et al., 2003; Piguet, 2004; Mahnig, 2005 pour vue d'ensemble).

Cette réforme de la politique migratoire et l'entrée en vigueur de l'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes, en juin 2002, ont inversé le mouvement des flux migratoires. Dans son rapport, l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE constate que la Suisse enregistre un solde migratoire positif en baisse (suite au ralentissement de la croissance économique). Parallèlement, la part des immigrants provenant de pays de l'UE/AELE s'accroît aux dépens de celle des immigrants ressortissants d'Etats non membres de l'UE (Secrétariat d'Etat à l'économie et al., 2005).

2 Nationalité et appartenance culturelle des migrants

En Suisse, comme dans d'autres pays d'immigration, la nationalité des immigrés a considérablement changé depuis le début des années 1970, époque où l'afflux des saisonniers a atteint le niveau le plus élevé. En 1970, 65% des étrangers venus en Suisse étaient italiens ou espagnols et 20% étaient des ressortissants français, allemands ou autrichiens.

De 1970 à 2000, le nombre de personnes de nationalité étrangère a augmenté de 420 000 pour atteindre 1,5 million; parallèlement, les pourcentages d'Italiens et d'Espagnols comme celui des ressortissants des trois autres pays voisins ont fléchi, s'établissant respectivement à 27% et 14%. Les bouleversements sur le marché européen du travail, de même que la croissance économique rapide dans les pays d'Europe du Sud, ont incité de nombreuses personnes de nationalité italienne ou espagnole à rentrer dans leur pays. La Suisse a alors commencé à autoriser la venue de travailleurs provenant de Turquie, puis de Yougoslavie et du Portugal. Les immigrés asiatiques bénéficiaient de autorisation de résidence dans le cadre, essentiellement, de la loi sur l'asile (les personnes originaires d'Afrique ou d'Amérique latine étaient beaucoup moins nombreuses dans ce cas). Dans les années 1990, par suite de l'éclatement de la Yougoslavie et des guerres en Bosnie et Herzégovine et au Kosovo, un grand nombre de migrants sont arrivés en Suisse, accompagnés de leurs familles. Cette immigration a été en partie favorisée par l'existence, dans notre pays, de réseaux de travailleurs immigrés de ces mêmes régions.

En 2000, 50% des étrangers vivant en Suisse (contre 5% en 1970) provenaient d'ex-Yougoslavie (24%), du Portugal (10%), de Turquie (6%) et d'Asie ou d'Afrique (10%). 68% des enfants de moins de 7 ans de nationalité étrangère étaient ressortissants de l'un de ces pays ou continents. Chez les descendants d'immigrés, les Italiens ou Espagnols dominant encore. Toutefois, les nouveaux immigrés sont en passe de les rattraper, leurs enfants étant nés et élevés en Suisse et la plupart d'entre eux gardant leur nationalité d'origine (Mey et al., 2005).

Les changements dans la nationalité des migrants ont un impact sur la répartition de la population en fonction de la langue et de la religion. En 2000, les populations musulmanes, provenant principalement de Bosnie et Herzégovine, du Kosovo, de Macédoine et de Turquie représentaient 4,3% de la population résidante de la Suisse (contre 2,2% en 1990), et constituaient ainsi la troisième communauté religieuse après les catholiques romains (41,8%) et les protestants (35,3%). Elles devançaient les membres des diverses Eglises orthodoxes chrétiennes (Bovay, 2004).

En même temps que la diversité religieuse s'accroît, la situation linguistique gagne en complexité. La part de la population ayant pour langue principale une langue étrangère (c.-à-d. une autre langue que l'une des quatre langues nationales de la Suisse, soit l'allemand, le français, l'italien et le romanche) est restée stable à 9% entre 1990 et 2000. Ce phénomène s'explique par un niveau de formation plus élevé et une meilleure intégration, sur le plan linguistique, des migrants étrangers et plus particulièrement de leurs

enfants. En 2000, 38% des ressortissants étrangers ont indiqué une langue étrangère comme langue principale, contre 43% en 1990. Les langues étrangères les plus fréquentes correspondent aux nationalités des nouveaux immigrés: le serbe et le croate, l'albanais, le portugais, l'espagnol, l'anglais et le turc. On remarquera que la diversité linguistique est plus grande au sein des familles qu'au travail ou dans la vie publique: 52% des personnes de nationalité étrangère ont indiqué en 2000 qu'elles parlaient chez elles une autre langue qu'une langue nationale.

En Suisse, la population se répartit sur le territoire suisse selon deux axes importants: par région linguistique, d'une part, et par région urbaine ou rurale, d'autre part. En fonction de leur nationalité, les migrants préfèrent l'une ou l'autre région linguistique. Les Portugais s'installent ainsi plus particulièrement dans les cantons romands, tandis que les Serbes, les Croates et les Albanais optent en majorité pour les cantons alémaniques. Les migrants anglophones se concentrent presque exclusivement dans les centres urbains abritant un secteur des services bien développé et des sociétés travaillant beaucoup avec l'étranger, tels que Zurich, Bâle et le Bassin lémanique (Lüdi and Werlen, 2005).

Les cinq grandes agglomérations et, en particulier, leurs centres urbains et leurs périphéries ouvrières comptent le pourcentage le plus élevé d'immigrés. De 1990 à 2000, la ségrégation spatiale des étrangers dans les communes urbaines s'est légèrement accentuée (Wanner, 2004)². A l'intérieur des villes et des agglomérations, les tendances sont très différenciées (Arend, 2005; Heye et Leuthold, 2004 et 2005). On observe ainsi assez souvent un recul de la ségrégation dans le cas des personnes provenant d'Europe du Sud et, parallèlement, une ségrégation accrue à l'égard des migrants venant de Turquie et d'ex-Yougoslavie. Il n'est toutefois pas possible de dégager des tendances générales.

Comparée à celle que connaissent les agglomérations en Europe, la ségrégation spatiale en fonction de la nationalité est relativement peu marquée en Suisse. Elle est similaire, voire inférieure à la ségrégation opérée en fonction de caractéristiques socioéconomiques. Dans de nombreuses zones et communes périurbaines, toutefois, les indices de ségrégation atteignent des niveaux qui devraient être considérés comme critiques (de 30 à 40%, ce qui signifie que 30 à 40% de la population devrait être redistribuée pour atteindre une répartition égale à celle des autres zones urbaines).

² Cette ségrégation se mesure à l'aide de l'indice proposé par Duncan et Duncan. Celui-ci indique la proportion de personnes présentant certaines caractéristiques qu'il faudrait redistribuer pour obtenir une répartition parfaitement égale des unités considérées.

3 Les migrants, leurs descendants et leur participation au marché du travail

La tendance à une migration à plus long terme que par le passé et les provenances de plus en plus variées des migrants ont un impact sur leur participation au marché du travail. L'une des questions essentielles dans ce contexte consiste à se demander si la situation des populations immigrées tend à se rapprocher de celle des Suisses de naissance à mesure qu'ils séjournent depuis longtemps dans notre pays. La comparaison des étrangers de la première génération et des générations suivantes, en particulier, devrait permettre de vérifier cette hypothèse. Une autre hypothèse serait que les migrants et leurs descendants restent cantonnés dans certaines fonctions et certains emplois et qu'ils ne connaissent pas de mobilité sociale. Cette situation pourrait être due au fait qu'ils sont discriminés et pénalisés et/ou confinés dans des zones urbaines et des emplois spécifiques (Piguët et Besson, 2005).

Le recensement fédéral de la population fournit une foule d'informations très précieuses pour comprendre la situation des migrants de nationalité étrangère sur le marché du travail et la comparer à celles des étrangers de deuxième génération et des personnes de nationalité suisse. Les données recueillies permettent de confirmer, d'infirmier ou de nuancer l'hypothèse d'une convergence sur le plan de la formation, de la participation à la vie active, du statut professionnel et des emplois occupés.

3.1 Participation au marché du travail

L'étude de Wanner, Pecoraro et Fibbi (2005) montre qu'à l'époque des saisonniers, les taux d'activité des étrangers étaient très élevés et dépassaient même ceux de la population suisse, notamment ceux des Suissesses. Vingt ans plus tard, la situation s'est inversée: les taux d'activité des hommes, qu'ils soient suisses ou étrangers, ont diminué, mais le recul est plus marqué chez les ressortissants étrangers, puisque leur taux d'activité se chiffrait en 2000 à 91 %, contre 93 % chez les Suisses.

Mais c'est chez les femmes que les choses ont le plus changé: le taux d'activité des Suissesses a ainsi progressé beaucoup plus rapidement que celui des étrangères (78 % contre 77 %). Les taux d'activité, calculés par les auteurs de la présente analyse, sont obtenus en faisant le rapport entre l'ensemble des personnes actives (personnes actives occupées et personnes sans emploi) au numérateur et la population en âge de travailler (hommes de 15 à 64 ans et femmes de 15 à 61 ans), non compris les personnes en formation, au dénominateur.

Le changement de tendance est encore plus marqué si l'on considère seulement les personnes actives occupées (personnes sans emploi non comprises). Comme dans les autres pays européens, les taux de sans-emploi sont plus élevés chez les étrangers que chez les nationaux. Cette différence est encore plus prononcée chez les femmes. Plusieurs raisons expliquent cette évolution. Les motifs d'immigration, tout comme la provenance et l'origine culturelle des migrants ont changé. A cela s'ajoute l'évolution du marché du travail (participation accrue des femmes suisses à la vie active, développement

du tertiaire, niveaux de formation plus élevés). Tous ces facteurs font que certains groupes de migrants ont plus de difficultés à s'intégrer dans le marché du travail.

Il n'en va toutefois pas de même pour tous les migrants. La diversité croissante des situations d'emploi rend toute généralisation difficile. Les taux d'activité des migrants de sexe masculin provenant des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, mais aussi du Portugal, d'Espagne, du Sri Lanka et du Canada sont comparables à ceux des hommes suisses. Ils sont supérieurs à ceux des immigrés d'Europe du Sud, du Sud-Est et de l'Est (y compris la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et la Pologne), des Etats-Unis, d'Amérique latine et d'Asie, dont les taux varient entre 82 et 88%. Chez les hommes venant de Turquie, de Bosnie et Herzégovine et du Kosovo, les taux d'activité tombent en dessous de 82%. Les taux d'activité les plus faibles (moins de 70%) se rencontrent chez les immigrés de pays d'Afrique subsaharienne et d'Iran.

Chez les femmes de nationalité étrangère, les taux d'activité sont encore plus diversifiés. Les ressortissantes du Portugal, d'Espagne, de Croatie et de Slovénie affichent des taux d'activité plus élevés que les Suissesses (entre 76 et 80%) et l'écart entre les sexes parmi ces populations étrangères reste inférieur à 10%. On retrouve, là, le profil type des travailleurs étrangers, caractérisé par une très forte participation au marché du travail et une faible discrimination entre les sexes sur le plan de la participation à la vie active. Les ressortissantes des pays voisins de la Suisse et de la plupart des autres Etats membres de l'UE, de même que de Bosnie et Herzégovine et du Canada présentent des taux d'activité proches de ceux des Suissesses (entre 70 et 75%). Chez les femmes venant de Turquie, du Kosovo, de Macédoine, des Etats-Unis et de tous les autres pays non européens, les taux d'activité sont inférieurs à 70%.

Le faible taux d'activité des femmes trouve son origine dans le partage traditionnel des rôles entre les sexes, les obligations familiales, le manque de qualifications requises et/ou une certaine discrimination. Le fait que les femmes suivent souvent leurs partenaires, bénéficiaires d'un contrat de travail ou envoyés temporairement dans notre pays par l'entreprise qui les emploie, à titre de migrantes secondaires rend leur intégration sur le marché du travail particulièrement difficile. Il n'est dès lors pas surprenant de constater que la durée de résidence en Suisse a un impact significatif sur la participation à la vie active, en particulier sur celle des femmes. Le taux d'activité des migrantes à long terme (qui résident plus de cinq ans en Suisse) est ainsi beaucoup plus élevé que celui des femmes ayant immigré plus récemment. Le niveau de formation des migrantes, leur connaissance de la langue locale, tout comme le lieu où elles habitent, influencent, en général, positivement leur participation au marché du travail: les zones urbaines leur offrent de bien meilleures possibilités d'emploi que les régions rurales.

Une analyse plus détaillée montre, en outre, que les femmes suisses participent plus fréquemment au marché du travail si elles n'ont pas d'enfants. En effet, si elles ont des enfants âgés de moins de 15 ans, elles sont encore relativement nombreuses à cesser d'exercer une activité professionnelle ou, du moins, à réduire fortement leur taux d'occupation. La situation est identique pour les migrantes provenant d'Allemagne ou d'Amérique du Nord. Le taux d'activité de toutes les autres étrangères ayant des enfants est en revanche supérieur à celui des Suissesses. Il est particulièrement élevé chez les ressortissantes de Croatie, de Bosnie et Herzégovine, du Portugal et d'Espagne.

On peut en tirer deux conclusions. Premièrement, la convergence générale des taux d'activité des femmes suisses et des femmes étrangères résulte en grande partie du nombre croissant de femmes sans enfants, de la baisse de la fécondité et du recul du nombre de ménages avec des enfants en bas âge dans la population suisse. Deuxièmement, les migrantes sont proportionnellement plus nombreuses à exercer une activité professionnelle tout en ayant une famille. Ces dernières disposent cependant en général de moins de temps et de moyens financiers, et par conséquent, aussi de moins de temps à consacrer à l'éducation de leurs enfants.

3.2 Chômage

L'étude de Widmer (2005) examine les causes des différentiels de chômage. Les taux de sans-emploi sont en moyenne deux à trois fois plus élevés dans la population étrangère que chez les Suisses, mais une analyse plus détaillée révèle, là encore, des disparités importantes³. Les Allemands et les Américains du Nord ont des taux de sans-emploi très similaires à ceux de la population suisse. Les ressortissants d'autres pays de l'UE, les Croates et les hommes provenant de Macédoine ou du Sri Lanka présentent également des taux de sans-emploi vraiment bas. A l'inverse, les migrants de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie et Herzégovine, de Turquie, d'Asie, d'Amérique latine et, particulièrement, d'Afrique présentent des taux de chômage quatre à cinq fois supérieurs au taux moyen de la Suisse.

Comment expliquer ces écarts? Une analyse de régression logistique montre que, pour les nouveaux migrants de sexe masculin ressortissants de l'UE, l'accès au marché suisse du travail se révèle même – toutes choses étant égales par ailleurs – plus favorable que pour la moyenne des Suisses, puisqu'ils ont en général un contrat de travail en poche lorsqu'ils arrivent dans notre pays. Pour les autres migrants, on constate, une fois encore, que la durée de résidence et le lieu de naissance sont importants. Le taux de sans-emploi le plus élevé s'observe parmi les migrants récents; il est plus faible chez les étrangers établis depuis des années ainsi que parmi ceux de la deuxième génération, même si des différences subsistent toujours par rapport aux nationaux.

D'autres facteurs importants expliquent les différentiels de sans-emploi: ce sont le niveau de formation et la capacité à transformer en emploi les investissements dans la formation. Les niveaux de formation des immigrés d'Allemagne, de France et d'autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, de même que d'Amérique du Nord sont nettement supérieurs à ceux de la population suisse du même âge. Chez les immigrés d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les niveaux de formation sont plus faibles que chez les Suisses, mais plus élevés que parmi les ressortissants de pays d'Europe du Sud et du Sud-Est.

Les données montrent systématiquement que les personnes sans formation ou possédant seulement une formation élémentaire ne réussissent pas très bien sur le marché du travail. C'est là une des raisons principales du taux de sans-emploi chez les immigrés turcs et italiens. Inversement, les Suisses de naissance ont un bien meilleur retour sur

³ Les taux de sans-emploi calculés sur la base des données du recensement, incluent conformément aux normes internationales, les personnes qui ne sont pas inscrites à un office du travail (comme, p. ex, dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active). Ils sont donc plus élevés que les taux de chômage officiels. A l'époque du dernier recensement, en décembre 2000, les taux de sans-emploi étaient bas comparés aux taux records atteints en 1997 et compte tenu de la détérioration du marché de l'emploi observée depuis. Le taux de chômage a doublé chez les étrangers jusqu'en décembre 2004 (passant de 3 à 6%) et a été multiplié par trois dans le cas de la population suisse (de 1 à 3%).

investissement de leur formation, en termes de débouchés professionnels, que la plupart des groupes d'étrangers. Ce retour sur investissement est aussi élevé chez les migrants allemands, français et nord-américains, alors qu'il s'avère particulièrement bas chez les Portugais, chez les ressortissants des Balkans et chez ceux des pays en développement.

Le résultat le plus important de cette analyse est probablement qu'une part non négligeable du différentiel de sans-emploi ne peut pas être expliquée par des critères objectifs, tels que la durée du stage, l'âge et les qualifications, en particulier chez les hommes. Ces résultats suggèrent que les caractéristiques individuelles différentes et la discrimination sur le marché du travail pourraient jouer un rôle important pour certains groupes de la population immigrée, surtout pour les ressortissants de pays non membres de l'UE et des pays en développement (voir Fibbi et al., 2003, déjà cité).

3.3 Travail indépendant

Piguet et Besson (2005) étudient les tendances observées dans le domaine du travail indépendant chez les migrants et leurs descendants. A l'époque des saisonniers, la situation typique était la suivante: les travailleurs immigrés, qualifiés ou non, étaient employés dans l'agriculture, la construction ou l'industrie et avaient un contrat de travail. L'apparition d'un groupe relativement important de migrants indépendants est un phénomène assez récent, lié aux nouveaux schémas de migration, aux restructurations économiques et aux difficultés d'intégration sur le marché traditionnel du travail. Du point de vue de la politique migratoire, il y a un intérêt de plus en plus grand à attirer des migrants susceptibles de fonder leur propre entreprise, d'investir et de créer des emplois.

Le taux global de travail indépendant en Suisse (secteur agricole excepté) est passé de 9,2% en 1990 à 12,8% en 2003⁴. Cette croissance touche les étrangers comme les citoyens suisses, mais le travail indépendant reste plus fréquent chez les Suisses (13,8% contre 9,2% chez les étrangers). Il est intéressant de remarquer que les personnes naturalisées présentent un taux de travail indépendant plus élevé (14,5%) que les Suisses de naissance (13,7%). Cette constatation recoupe les conclusions de Fibbi et al. (2005), selon lesquelles les personnes qui se sont fait naturaliser, ont un niveau de formation plus élevé et réussissent fort bien sur le plan professionnel. La naturalisation, qui implique égalité des droits et établissement stable, pourrait présenter un intérêt particulier pour les personnes qui envisagent de créer leur propre entreprise.

Comme on pouvait s'y attendre, les taux de travail indépendant varient beaucoup selon les groupes d'étrangers considérés. Ils sont comparables à ceux des Suisses chez les ressortissants des pays voisins, d'Amérique du Nord et de Turquie. Les taux sont bas chez les Espagnols et chez les personnes provenant de l'ex-Yougoslavie et de pays non européens. Ils le sont encore plus chez les Portugais. La situation diffère cependant beaucoup selon les secteurs économiques et les professions. Dans le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie, les taux de travail indépendant sont plus élevés chez les étrangers que chez les Suisses de naissance. Parmi les professions libérales

⁴ Piguet et Besson considèrent comme travailleurs indépendants toutes les personnes qui travaillent à leur compte et celles employées par leur propre entreprise. Les membres de la famille qui travaillent dans l'entreprise familiale ne sont pas considérés comme travailleurs indépendants. Le secteur agricole, qui est en déclin et se caractérise par des barrières quasiment insurmontables pour les étrangers qui voudraient se mettre à leur compte, est exclu de l'étude.

(médecins, avocats, architectes, etc.), qui requièrent des qualifications très spécifiques et sont soumises à des conditions d'exercice très restrictives, le travail indépendant des étrangers est, par contre, très peu répandu.

Piguet et Besson ont établi, sur la base d'analyses de régression logistique, qu'au niveau individuel, les facteurs suivants influencent favorablement l'accès au travail indépendant: le sexe (les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à exercer une activité indépendante), le niveau de formation (les personnes ayant une formation plus poussée sont plus fréquemment indépendantes), la connaissance de la langue locale dans le cas des étrangers et – plus que tout – l'âge. Le taux de travail indépendant augmente fortement avec l'âge et l'expérience professionnelle.

Sur le plan structurel, les données confirment que certains secteurs économiques sont beaucoup plus accessibles au travail indépendant que d'autres, notamment dans le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie. Pour les étrangers, le type d'autorisation de résidence joue aussi un rôle essentiel, les personnes sans autorisation d'établissement étant soumises à certaines contraintes légales. Enfin, la stabilité et la durée de résidence sont favorables au travail indépendant.

D'autres facteurs jouent également un rôle dans le cas de certaines nationalités. Le taux de travail indépendant chez les personnes provenant de l'ex-Yougoslavie, du Portugal et de Turquie est plus élevé dans les zones urbaines. Ce phénomène s'explique par l'existence, dans ces espaces, de regroupements de personnes de même nationalité créant une demande spécifique pour certains services. Il coïncide avec le niveau relativement élevé de ségrégation spatiale que l'on observe pour certaines nationalités.

La convergence des taux de travail indépendant semble être le modèle dominant si les différences en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de formation, de l'autorisation de résidence, etc. entre les personnes de nationalité étrangère et les Suisses de naissance sont contrôlées. Le taux de travail indépendant reste particulièrement faible chez les Portugais, chez qui le modèle du «saisonnier» est encore très présent. Le travail indépendant est plus fréquent chez les ressortissants d'Italie, d'ex-Yougoslavie et, encore plus, de Turquie. Parmi ces deux derniers groupes, la ségrégation professionnelle est relativement forte, les indépendants possèdent une moins bonne formation et effectuent souvent des travaux peu sûrs et sans beaucoup de prestige. Dans leur cas, les taux élevés de travail indépendant pourraient être le résultat d'un chômage plus élevé, de discrimination et de plus grandes difficultés à s'intégrer sur le marché traditionnel du travail.

3.4 Capital humain: emplois peu ou très qualifiés

Pecoraro (2005) aborde la question essentielle de la qualification professionnelle des migrants, qui touche plusieurs aspects. En ce qui concerne la main-d'oeuvre suisse, la structure de ses qualifications n'a cessé de s'améliorer depuis 1980, en particulier dans les années 1990. En 2000, 50% des personnes actives occupées exerçaient une activité hautement qualifiée, principalement dans le secteur des services, contre seulement 28% en 1980 (2005)⁵. La proportion de personnes hautement qualifiées a été, en moyenne, toujours plus faible chez les migrants étrangers que chez les citoyens suisses (19% contre 30% en 1980). Le rapport entre les deux s'est dégradé dans les années

⁵ Pecoraro définit le groupe des personnes «hautement qualifiées» d'après le Manuel de Canberra de l'OCDE. Cette définition regroupe un assez grand nombre de fonctions (p. ex. les managers et les spécialistes dans leur domaine de compétence) et pas seulement des activités en science et technologie.

1980 lorsque la structure des qualifications de la main-d'œuvre suisse s'est rapidement améliorée tandis que celle de la population étrangère stagnait. Cette évolution a contribué à la suppression de la réglementation sur les saisonniers et à une réorientation des flux migratoires dans la perspective de l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes de l'UE.

Les données du recensement suisse de la population font déjà apparaître les effets de cette réorientation. La proportion d'emplois hautement qualifiés occupés par des migrants étrangers a progressé à 39% en 2000 et même atteint 62% parmi les immigrés récents (contre 23% en 1990). Trois quarts de ces immigrés très qualifiés proviennent des pays du nord et de l'ouest de l'UE/EFTA, en particulier d'Allemagne et de France. A noter, toutefois, que les immigrés récents d'Italie et d'Espagne présentent également un bien meilleur niveau de qualification, puisque la proportion d'emplois hautement qualifiés atteint chez eux 40%.

Mais il y a aussi des exceptions à cette tendance à une amélioration du niveau de qualification des migrants. Ainsi, les Portugais (qui travaillent en majorité dans l'industrie du bâtiment, dans l'agriculture et dans le tourisme) font, à nouveau, figure de cas à part, puisque la part de personnes très qualifiées a diminué pour s'établir à seulement 6%. La proportion de travailleurs hautement qualifiés reste aussi relativement basse (entre 15 et 30%) chez les immigrés de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie et Herzégovine, de Macédoine et de Turquie (bien qu'elle soit aussi en hausse). Les personnes provenant d'Amérique latine et d'Afrique occupent une part constante d'emplois très qualifiés à un niveau intermédiaire (comparable à celle observée chez les immigrés récents en provenance d'Italie ou d'Espagne), tandis la proportion d'emplois hautement qualifiés progresse fortement chez les ressortissants asiatiques.

Les données disponibles se réfèrent aux qualifications requises par l'emploi occupé et non au niveau de formation. La comparaison entre le niveau de formation et les qualifications de l'emploi occupé renseigne sur le gaspillage des compétences (appelé également gaspillage des cerveaux) qui a lieu sur le marché du travail. Une analyse de régression logistique montre que les ressortissants de l'UE/AELE et d'Amérique du Nord n'ont guère plus de risques que les Suisses d'occuper un emploi pour lequel ils sont surqualifiés. Ce risque est, par contre, trois fois plus élevé chez les personnes provenant d'Europe du Sud-est, d'Amérique latine et d'Asie et quatre fois supérieur pour celles venant d'Afrique. Le risque de surqualification est significativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes et il est beaucoup plus marqué chez les personnes travaillant dans l'agriculture et le bâtiment que dans tous les autres secteurs de l'économie.

Le plus grand risque de gaspillage des compétences est cependant lié à certains types d'autorisation de résidence: les chances pour les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire ou temporaire (sans parler de celles séjournant illégalement dans le pays) de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications sont extrêmement faibles.

4 Conclusions

- Les phénomènes de migration et d'intégration en Suisse suivent un cours différent, en fonction des motifs d'immigration (politiques, économiques ou familiaux), de la durée de résidence, du statut légal, du niveau de formation et des emplois occupés précédemment par les migrants ainsi que, de plus en plus, de leur nationalité et de leur sexe. En matière d'égalité des sexes, certains groupes de migrants sont en avance sur la population suisse, d'autres en retard.
- Les tendances récentes montrent que, de nos jours, l'immigration diffère à bien des égards de celle des saisonniers et des flux migratoires des années 1990. Un système stratifié où se superposent différents statuts de migrants, en fonction de la nationalité et des droits sociaux, se développe. Au sommet se trouvent les migrants des pays de l'UE (avec, en leur sein, une distinction entre l'UE des 15 et celle des 25), suivis des ressortissants de pays tiers. Au bas de l'échelle figurent les migrants illégaux et, finalement, les requérants d'asile dont la demande a été rejetée et qui proviennent, pour la plupart, de pays en développement.
- Les migrants d'Europe du Nord et de l'Ouest forment un groupe plus ou moins homogène, se caractérisant par des taux d'activité élevés, un bon accès au marché du travail indépendant et des taux de sans-emploi relativement bas. Les ressortissants de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie offrent une image contrastée, avec un niveau de formation et une intégration sur le marché du travail comparables à ceux des citoyens d'Europe du Nord et de l'Ouest, ou, au contraire, à ceux des migrants d'Europe du Sud et de pays en développement. On note l'apparition de certaines formes de commerce ou d'entreprises ethniques ("ethnic business"), en particulier dans le commerce de détail, la restauration ou l'hôtellerie.
- La plupart des migrants non européens affichent des taux d'activité plus faibles. Pour eux, l'accès au marché du travail se révèle plus difficile, leurs compétences ne sont souvent pas transférables et il arrive qu'ils fassent l'objet de discrimination lorsqu'ils cherchent un emploi. A l'avenir, les politiques de migration et d'intégration devront mettre de plus en plus l'accent sur la reconnaissance des diplômes, le développement du capital humain et les mesures antidiscriminatoires, tout en établissant des liens visibles avec la politique de développement.
- La diversité linguistique et religieuse va grandissant, plaçant le système d'éducation, le système juridique, la société civile et les employeurs devant de nouveaux défis. Il ressort des données étudiées que la connaissance de la langue locale est un facteur décisif d'employabilité et de mobilité sociale chez les migrants et leurs descendants. Dans le contexte, il convient de noter que cette diversité linguistique accrue représente également un potentiel économique et culturel qui n'a pas encore été totalement reconnu.

- En général, à mesure que les migrants se stabilisent dans notre pays et que leur durée de résidence s'allonge, ils rencontrent moins de difficultés d'intégration sur le marché du travail et leur dépendance à l'égard de l'aide sociale diminue. Certains groupes de migrants, en particulier les femmes, font cependant face à un réel risque de rester sans emploi à long terme et de subir l'exclusion sociale. Cette part de la population pourrait s'accroître, certains étrangers de deuxième génération ayant seulement un niveau scolaire minimal et une formation professionnelle insuffisante. Le fait qu'un nombre croissant d'étrangers nés et élevés en Suisse n'ont pas acquis la nationalité de ce pays est un élément supplémentaire dans cette problématique de l'intégration.
- Les données confirment néanmoins que les processus d'intégration à long terme sont en général une réussite en Suisse. Les enfants nés en Suisse de parents immigrés ont un meilleur niveau de formation et un statut professionnel supérieur à ceux de leurs parents. Ils sont socialement mobiles, innovateurs et beaucoup d'entre eux réussissent mieux que les Suisses de naissance. La contribution des migrants et de leurs descendants à la mobilité sociale et aux réserves de capital humain va croissant et la tendance à une migration d'une main-d'oeuvre plus qualifiée se confirme. Les migrations renferment par conséquent un important potentiel pour soutenir la croissance économique.

5 Bibliographie

- Achermann C. et Gass S. (2003), *Staatsbürgerschaft und soziale Schliessung*, Zurich: Seismo
- Arend M. (2005), *Integration und Ausgrenzung in den urbanen Zonen*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Bolzmann C., Fibbi R. et Vial M. (2003), «*Secondas – Secondos*»: le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse, Zurich: Seismo
- Bovay C. (2005), *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Dumont J.-C. et Lemaître G. (2004), *Counting immigrants and expatriates in OECD countries: a new perspective*, Paris: OECD
- Fibbi R., Kaya B. et Piguet E. (2003), *Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*, Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
- Fibbi R., Lerch M. et Wanner P. (2005), Processus de naturalisation et caractéristiques socioéconomiques de jeunes issus de la migration, in: Fibbi R. et al., *L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et deuxième génération*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- gfs.bern (2005), *Sans-papiers en Suisse: c'est le marché de l'emploi qui est déterminant, non pas la politique d'asile. Rapport final sur mandat de l'Office fédéral des migrations*, Berne: gfs
- Heye C. et Leuthold H. (2004) *Segregation und Umzüge in Stadt und Agglomeration Zürich*, (2004), Zurich: Statistik Stadt Zürich
- Heye C. et Leuthold H. (2005), Segregation in der Stadt Winterthur und Umgebung, in: *Statistik.info*, 05, Zurich: Statistisches Amt des Kantons Zürich und Stadt Winterthur
- Lüdi G. et Werlen I. (2005), *Le paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Mahnig H. (dir.) (2005), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich: Seismo
- Mey E., Rorato M. et Voll P. (2005), Die soziale Stellung der zweiten Generation. Analysen zur schulischen und beruflichen Stellung der zweiten Ausländergeneration, in: Fibbi R. et al., *L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et deuxième génération*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

- Pecoraro M. (2005), Les migrants hautement qualifiés, in: Haug W. et Wanner P. (eds), *Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Penninx R. (2005), Integration of migrants: economic, social, cultural and political dimensions, in: Macura M., MacDonald A. et Haug W. (éds), *The new demographic regime. Policy challenges and policy responses*, New York et Genève: Nations Unies
- Piguet E. et R. Besson (2005), L'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère, in: Haug W. et Wanner P. (éds), *Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Piguet E. (2004), *L'immigration en Suisse – 50 ans d'entrouverture*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes
- Secrétariat d'Etat à l'économie, Office fédéral des migrations et Office fédéral de la statistique (2005), *Conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché suisse du travail. Un premier bilan*, Berne: Rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne pour la période du 1^{er} juin 2002 au 31 décembre 2004
- Steiner P. et Wicker H.-R. (2004), Paradoxien im Bürgerrecht, *Sozialwissenschaftliche Studien zur Einbürgerungspraxis in Schweizer Gemeinden*, Zurich: Seismo
- Wanner P., Pecoraro M. et Fibbi R. (2005), Femmes étrangères et marché du travail, in: Haug W. et Wanner P. (éds), *Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Wanner P. (2004), *Migration et intégration. Populations étrangères en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Wicker H.-R. (2004), Foreigners' policy, differentiated citizenship rights, and naturalization, *Tsantsa*, Zeitschrift der schweizerischen ethnologischen Gesellschaft, 9, 6-17
- Wicker H.-R., Fibbi R. et Haug W. (éds) (2003), *Migration und die Schweiz. Ergebnisse des Nationalen Forschungsprogramms Migration und interkulturelle Beziehungen*, Zurich: Seismo
- Widmer L. (2005), Chômage et population étrangère, in: Haug W. et Wanner P. (éds), *Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>N° à composer</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

La liste des publications, mise à jour régulièrement, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle se trouve sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications.

Population

Liste des publications récentes de l'OFS dans le domaine Population:

Démos. Bulletin d'information démographique 1/2006.

Indicateurs démographiques de l'enfance et des relations entre générations

N° de commande: 239-0601; ISBN: 3-303-01220-2

Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050, Neuchâtel 2006

N° de commande: 202-0500, ISBN: 3-303-01222-9

La population étrangère en Suisse. Edition 2006, Neuchâtel, 2006

N° de commande: 276-0600, ISBN: 3-303-01224-5

Portrait démographique de la Suisse. Edition 2006, Neuchâtel 2006

N° de commande: 480-0600, ISBN: 3-303-01228-8

Les personnes provenant des Etats membres de l'UE/ AELE et d'Amérique du Nord forment un groupe plus ou moins homogène, caractérisé par une forte participation à la vie active, une proportion relativement élevée d'indépendants et un faible taux de chômage. Les Portugais occupent une place à part sur le marché suisse du travail en affichant un taux d'activité important, un niveau de formation modeste et une faible proportion d'indépendants. Chez les personnes provenant de l'ex-Yougoslavie et de Turquie, l'image est plus hétérogène.

La plupart des groupes de migrants extra-européens présentent des taux d'activité inférieurs à la moyenne bien que leur niveau de formation soit relativement bon. Mais, en général, plus ils séjournent depuis longtemps en Suisse, plus leurs difficultés d'intégration sur le marché du travail s'aplanissent. La connaissance de la langue locale est un facteur important d'employabilité et de mobilité sociale.

N° de commande

239-0602

Commandes

tél.: 032 713 60 60

fax: 032 713 60 61

e-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

7 francs (TVA excl.)

ISBN 3-303-01226-1

